

La promesse obtenue de l'abolition de la ferme des jeux ;
 La triple concession, faite par le gouvernement à la ville de Lyon, des Jacobins (hôtel de la Préfecture), de la Déserte (place Sathonay) et de l'Arsenal ;

La reconstruction des façades de la place Louis-le-Grand ;
 La présentation du projet d'acquisition de la presqu'île Per-rache.

Les services de M. Sain-Roussel furent appréciés par l'empereur : une écharpe d'honneur, une des trois premières décorations de la Légion-d'Honneur, accordées à Lyon dans l'ordre civil, le titre de chevalier, et plus tard celui de baron de l'Empire sous le nom de *de Vauxonne* et avec constitution de majorat, telles furent les récompenses purement honorifiques qu'appelèrent des services tous gratuits.

Une vie si laborieusement et si honorablement remplie devait s'utiliser jusqu'au dernier jour : car c'est le propre des esprits actifs et organisateurs de ne pas vieillir. Aussi la mort seule vint-elle mettre un terme à cette préoccupation constante du bien public ; et ce ne fut pas sans un douloureux étonnement que les habitants de Vaux accueillirent la nouvelle de la perte qu'ils venaient de faire dans la personne d'un homme naguères encore leur conseil et leur appui.

Interprète des regrets de la commune, l'adjoint de la mairie a prononcé, sur la tombe du défunt, un discours dont nous citerons le passage suivant, comme le meilleur complément de cette notice :

« Pour nous qui avons pu l'apprécier dans son intérieur, qui l'avons vu sans cesse occupé des intérêts de cette localité, nous devons offrir à sa dépouille mortelle le juste tribut de nos larmes et de nos regrets.

« La bonté de son cœur ne laissait jamais l'infortuné sans secours efficaces, et le don récent d'une rente assez importante est la preuve la moins équivoque de l'attachement qu'il avait voué à cette commune et de tout l'intérêt qu'il lui portait.

» Nous pouvons dire de lui que, s'il eût vécu plus long-temps, il n'eût fait que plus de bien.